

0640212H
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE MARRACQ
1 RUE DES MONTAGNARDS
64100 BAYONNE
Tel : 0559632965

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/10/2023
Réuni le : 07/11/2023
Sous la présidence de : Ludovic Petoïn
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

COP avis :sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis favorable à une demande d'occupation précaire d'un studio, sollicitée par le Département pour un de ses fonctionnaires et autorise le chef d'établissement à signer la convention tripartite.
- Studio n°11, pour la période du 01/12/23 au 31/08/2024 au bénéficiaire Mme PENIFAURE Isabelle agent du Département (loyer mensuel par la collectivité de rattachement, basé sur une évaluation de France Domaines)

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0